

Table des matières

Page 1 - Des signes positifs ----- par Laurent Aubin, président
Page 2 - L'Assemblée générale 2021 ----- par Laurent Aubin, président
Page 3 - Élections 2021 ----- par Denis Lemieux
Page 4 - Assurance Vie du participant et du conjoint ----- par Gaston Bouchard
Page 6 - Assurance santé et avenant 18 ----- par Gaston Bouchard
Page 8 - Comment créer un espace-client chez IA ----- par Jean-Louis René, DG
Page 9 - Coalition pour la dignité des aînés, c'est parti! ----- Par Gisèle Daoust
Page 9 - Séances d'information pour les futurs retraités ----- Par Gisèle Daoust
Page 10 - Planification stratégique 2021-2023 ----- Par Claude Mayeu
Page 12 - Site Internet de l'AQDER ----- Par Jean-Louis René, DG
Page 12 - Calendrier du bureau ----- Par Nancy Briand
Page 13 - Bienvenue aux nouveaux membres ----- Par Jean-Marc Proulx

DES SIGNES POSITIFS

Par Laurent Aubin, Président



J'ai vu cette semaine un groupe de perce-neige traversant le paillis sans voir de neige, une jonquille isolée se coller au solage, mon facteur distribuer le courrier en bermuda. Ce sont indéniablement des signes du printemps qui s'installe.

J'ai vu des zones passer du rouge à l'orange, puis de l'orange au jaune, le nombre d'hospitalisations et de décès diminuer. J'ai reçu ma première dose de vaccin comme la plupart de mes collègues, je sais que la plupart d'entre vous l'avez également reçue. Ce sont des signes qu'il y a de l'espoir au bout de la pandémie.

Malgré ces signes encourageants, il est encore trop tôt pour baisser la garde. Bien que le vaccin soit d'une efficacité reconnue pour nous mettre à l'abri des pires conséquences du virus, nous ne pouvons encore nous permettre d'imprudences.

Je sais qu'il nous tarde de serrer nos proches dans nos bras, de reprendre une vie plus diversifiée, plus normale. Patience! C'est maintenant une question de temps, de mois peut-être. L'évolution de la pandémie ne dépend plus de notre groupe d'âge. Nous ne pouvons que souhaiter que les jeunes adultes ne lâchent pas la bride trop vite, prolongeant ainsi les mesures de confinement.

J'affirme que nous avons traversé le plus dur de cette épreuve. Et je vous invite à cultiver l'espoir.

Par **Laurent Aubin**, Président



Vous vous souviendrez que l'an dernier, en raison d'une pandémie nouvelle et dont nous ne savions rien, nous avons dû annuler la rencontre annuelle et l'assemblée générale de St-Jean-sur-Richelieu. Nous avons même, avec l'accord des présidents de section, annulé les élections et prolongé notre mandat d'une année. Et nous avons reporté le rendez-vous en juin 2021.

À notre grande déception, nous ne pourrons tenir la rencontre annuelle encore ce printemps. Nos amis de la section Champlain auraient tant voulu nous accueillir et animer la fête des retrouvailles. L'incertitude quant à la permission de réunir des groupes, quant à l'ouverture des restaurants, quant au désir de nos membres à participer à cet événement nous contraignent encore une fois à annuler la rencontre annuelle.

Les élections ne seront pas annulées pour autant. Elles auront lieu par la poste comme vous pourrez le lire un peu plus loin.

L'assemblée générale aura bel et bien lieu, de 10 h à 12 h 30, le mercredi 2 juin prochain. Elle sera virtuelle, transmise par Zoom. Nous avons engagé une firme de communication pour nous aider à organiser cette assemblée de façon à ce que le plus grand nombre possible de membres puissent y participer. Notre site Internet vous indiquera, au cours des prochaines semaines, la façon de vous y joindre.

Lors de cette assemblée générale, vous aurez l'occasion d'entendre le président vous livrer le rapport annuel de l'AQDER. Vous entendrez aussi le trésorier vous présenter notre bilan financier pour 2020. Vous aurez l'occasion de voter pour quelques amendements à nos règlements généraux sans oublier l'intronisation de quelques membres éminents à l'Ordre de la Reconnaissance de l'AQDER.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, par l'image, le 2 juin prochain.



ÉLECTIONS 2021

Par **Denis Lemieux**, Président d'élection



À l'intention des membres de l'AQDER,

Bonjour à toutes et à tous

Comme vous le savez, notre association tiendra son assemblée générale annuelle (AGA) le 2 juin prochain. Cette année, distanciation sociale oblige, l'AGA se tiendra en mode virtuel et regroupera à distance les membres faisant partie des délégations de toutes les sections locales. Des élections devront se tenir à cette occasion et la période de mise en candidature pour les postes disponibles est actuellement en cours. Je vous invite, si vous souhaitez vous impliquer au sein du conseil d'administration et vivre une expérience fort enrichissante, à signifier dès maintenant votre intérêt. La procédure de dépôt de votre candidature est expliquée ci-après.

Rappelons que cette année, deux postes d'administrateur et un poste de dirigeant sont en élection.

POSTES D'ADMINISTRATEUR :

1. Monsieur Gaston Bouchard (fin de mandat) ;
2. Monsieur Claude Mayeu.

POSTE DE DIRIGEANT :

1. Trésorier : Monsieur Michel Gobeil.

Les règlements de notre association précisent que tout membre régulier peut poser sa candidature à un poste d'administrateur ou à un poste de dirigeant (présidence ou trésorerie, selon le cas).

Toutefois, celui ou celle qui pose sa candidature à titre d'administrateur accepte implicitement d'occuper éventuellement un poste de dirigeant au sein du conseil d'administration s'il y est élu par les membres du Conseil des présidents (article 9-1,09).

Pour le poste de dirigeant qui sera en élection (trésorerie), les membres intéressés doivent spécifiquement déposer leur candidature à ce poste tel que le prévoit l'article 5-6,01 des Règlements de l'AQDER Édition 2019.

Si vous souhaitez poser votre candidature, vous devrez vous procurer un bulletin de mise en candidature en le récupérant au ["Bulletin de mise en candidature"](#) de l'AQDER.

Ce bulletin devra être retourné à mon attention et être parvenu avant 12 h le vendredi 1er mai 2021 à mon adresse postale : 8030, rue Beaubois, Québec, QC - G2C 1Y5 ou par courriel : denlemieux@outlook.com.

Une courte lettre de présentation de deux pages au maximum, deux signatures de membres de votre section (dont une d'un membre du comité de direction) et une photo format passeport devront accompagner votre bulletin de mise en candidature afin de servir d'introduction auprès des délégués votants. Dans cette même voie, une vidéo de présentation de votre candidature sera également produite et déposée sur le site de l'AQDER. Le directeur général de notre association pourra servir de personne ressource pour la production de cette vidéo.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette importante opération que constituent les élections au sein de notre association et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ASSURANCE VIE DE BASE DU PARTICIPANT et ASSURANCE VIE DE BASE DU CONJOINT ET DES ENFANTS À CHARGE DU PARTICIPANT



*Par **Gaston Bouchard**,
Répondant des assurances de l'AQDER*

Il est entendu et convenu qu'à compter du 1^{er} jour de janvier 2021, la police actuelle remplace la police précédente et tout avenant s'y rattachant.

ASSURANCE VIE DE BASE DU PARTICIPANT : Capital assuré : 10 000 \$

À compter du 1^{er} janvier 2021 :

Un nouveau retraité peut obtenir de l'assurance vie, sans preuves d'assurabilité, jusqu'à concurrence du montant qu'il détenait en vertu du régime d'assurance collective de son ancien assureur et sous réserve du montant maximum prévu en vertu de la présente garantie, si la demande est faite dans les **30 jours** de son admissibilité.

Un participant, qui ne détenait pas de montant en assurance vie en vertu du régime d'assurance collective de son ancien assureur, peut obtenir de l'assurance vie sous la présente police, sur présentation de preuves d'assurabilité.

Les montants assurés et approuvés par l'assureur avant le 1^{er} janvier 2021 font l'objet d'un droit acquis.

ASSURANCE VIE FACULTATIVE DU PARTICIPANT : CAPITAL ASSURÉ

Tranches de 5 000 \$, Minimum : 5 000 \$, Maximum 150 000 \$

Un nouveau retraité peut obtenir de l'assurance vie facultative, sans preuves d'assurabilité, jusqu'à concurrence du montant qu'il détenait en vertu du régime de l'assurance collective de son ancien assureur et réduit du montant détenu en vertu de la garantie assurance vie de base du participant de la présente police, si la demande est faite dans les **30 jours** de son admissibilité.

Toutefois, des preuves d'assurabilité sont requises pour tous les montants d'assurance supérieurs au montant que le participant détenait au préalable ou si la demande est faite 30 jours après la date d'admissibilité du participant

Les montants assurés et approuvés par l'assureur avant le 1^{er} janvier 2021 font l'objet d'un droit acquis.

Réduction : Le montant maximal de protection disponible en vertu de la présente garantie est réduit à 75 000 \$ au 75^e anniversaire de naissance du participant.

**ASSURANCE VIE DE BASE DU CONJOINT ET DES ENFANTS À CHARGE DU PARTICIPANT :
CAPITAL ASSURÉ**

Conjoint : 10 000 \$, Chaque enfant dès la naissance vivante : 10 000 \$

À compter du 1^{er} janvier 2021 :

Un nouveau retraité peut obtenir de l'assurance vie, sans preuves d'assurabilité, pour son conjoint et ses enfants à charge, jusqu'à concurrence du montant détenu par son conjoint en vertu du régime d'assurance collective de son ancien assureur et sous réserve du montant maximum prévu en vertu de la présente garantie, si la demande est faite dans les **30 jours** de son admissibilité.

Un participant qui ne détenait pas de montant en assurance vie, pour son conjoint et ses enfants à charge, en vertu du régime d'assurance collective de son ancien assureur, peut également obtenir de l'assurance vie sous la présente police, sur présentation de preuves d'assurabilité.

Les montants assurés et approuvés par l'assureur avant le 1^{er} janvier 2021 font l'objet d'un droit acquis.

**ASSURANCE VIE FACULTATIVE DU CONJOINT DU PARTICIPANT
CAPITAL ASSURÉ :**

Tranches de 5 000 \$, Minimum : 5 000 \$, Maximum 60 000 \$

Un nouveau retraité peut obtenir de l'assurance vie facultative pour son conjoint, sans preuves d'assurabilité, jusqu'à concurrence du montant qu'il détenait en vertu du régime d'assurance collective de son ancien assureur et réduit du montant détenu en vertu de la garantie assurance vie de base du conjoint du participant de la présente police, si la demande est faite dans les **30 jours** de son admissibilité.

Toutefois, des preuves d'assurabilité sont requises pour tous les montants d'assurance supérieurs au montant que le participant détenait au préalable ou si la demande est faite 30 jours après la date d'admissibilité du participant.

Les montants assurés et approuvés par l'assureur avant le 1^{er} janvier 2021 font l'objet d'un droit acquis.

Réduction : Le montant maximal de protection disponible en vertu de la présente garantie est réduit à 30 000 \$ au 75^e anniversaire de naissance du conjoint.





*Par Gaston Bouchard,
Répondant des assurances de l'AQDER*

ASSISTANCE HORS DE LA PROVINCE EN CAS D'URGENCE

Il est entendu et convenu qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, la police actuelle remplace la police précédente et tout avenant s'y rattachant.

Modifications en lien avec l'ajout des niveaux de risques généraux pour les pays, les territoires ou les régions attribués par le gouvernement du Canada.

Si à la date du départ de la personne assurée, le gouvernement du Canada a attribué un niveau de risque général pour un pays, un territoire ou une région de 1, 2, ou 3 :

Les services décrits ci-après seront fournis s'ils sont liés à une urgence médicale ou à une urgence personnelle survenue alors que la personne assurée est à l'extérieur de sa province de résidence, à condition que :

- 1) La personne assurée soit couverte par la garantie Assurance maladie complémentaire au moment où survient la situation d'urgence ; et

Selon le gouvernement du Canada

Le niveau de risque soit de 1 ou 2

L'urgence survienne au cours des premiers 180 jours de l'absence de la personne assurée de sa province de résidence.

Le niveau de risque soit de 3

L'urgence survienne au cours des premiers 30 jours de l'absence de la personne assurée de sa province de résidence.

- 2) Les services seront fournis par le fournisseur de services d'assistance médicale de l'assureur. La personne assurée est tenue de contacter le fournisseur de services d'assistance médicale pour faire la demande de services en cas d'urgence.

Si à la date du départ de la personne assurée, le gouvernement du Canada a attribué un niveau de risque général pour un pays, un territoire ou une région de 4 :

Aucune protection n'est prévue pour toute la durée de l'absence.

Changement au niveau de risque général après la date du départ, alors que la personne assurée est hors de sa province de résidence :

Si le gouvernement du Canada modifie le niveau de risque général attribué à un pays après la date du départ de la personne assurée, les conditions suivantes s'appliquent :

Si le niveau de risque général était de 1 ou 2 à la date du départ, et que le niveau passe à 3 ou 4 :

La personne assurée dispose de 14 jours pour revenir au Canada, et ce, à compter de la date du changement du niveau de risque ; ou

Si le niveau de risque général était de 3 à la date du départ, et que le niveau passe à 1 ou 2 :

La personne assurée dispose des premiers 180 jours à compter de la date du départ comme indiqué à la page précédente au paragraphe « le niveau de risque de 1 ou 2 ».

Si le niveau de risque général était de 3 à la date du départ, et que le niveau passe à 4

La personne assurée dispose de 14 jours pour revenir au Canada, et ce, à compter de la date du changement du niveau de risque.

Le manquement à remplir ces conditions peut mener au refus de l'assureur de prendre en charge la demande de règlement de la personne assurée ou à la restriction de la demande de règlement résultant de l'urgence médicale.



Membres AQDER

**Rabais exclusifs
sur vos assurances**

La Capitale

→ Apprenez-en plus

The banner features a photograph of an elderly couple smiling and looking at a tablet. Overlaid on the image are three circular icons: a house, a car, and a person. The La Capitale logo, consisting of a colorful flower-like shape, is positioned to the right of the text.

En collaboration avec La Capitale, nous sommes fiers de vous présenter les nombreux avantages qui vous sont offerts en tant que retraité(e) des services publics et membre de l'AQDER!

Assurances auto, habitation et véhicules de loisirs

- **Rabais exclusifs et tarification privilégiée** sur vos assurance auto, habitation ou véhicule de loisirs en tant que membre de l'AQDER
- **Protections Réclamations pardonnées** : évitez les hausses de prix causées par 1 ou même 2 réclamations auto ou habitation!
- **Programme de fidélité MERCI** : dès que vous devenez client, profitez de privilèges qui s'accumulent au fil des années

[Apprenez-en plus](#) ou profitez de ces avantages dès maintenant en [demandant une soumission](#) ou en composant le **1 844 928-7307**.

COMMENT CRÉER UN ESPACE CLIENT CHEZ INDUSTRIELLE ALLIANCE?

Jean-Louis René, directeur général



Saviez-vous que dans l'Espace-client vous pouvez, en tout temps :

1. Soumettre vos réclamations et en suivre l'évolution
2. Vérifier l'étendue de vos protections
3. Générer la liste des réclamations remboursées pour fins fiscales
4. Vérifier si un médicament est couvert par votre régime
5. Obtenir une preuve d'assurance voyage
6. Et plus encore!

- Comment s'inscrire à l'espace-client? Se rendre sur le site de l'AQDER :
 - ► [Comment s'inscrire à l'espace client](#)

Étape 1 : Comment obtenir votre clé d'activation

Pour vous inscrire et accéder à l'Espace client, vous avez besoin de votre clé d'activation. Si vous l'avez déjà, passez directement à l'étape 2. Si vous ne l'avez pas :

- Allez à ia.ca/inscriptioncle.
- Entrez vos prénom, nom de famille, date de naissance et code postal. Cliquez sur **Continuer**.
- Lorsqu'on vous demande **Avez-vous votre clé d'activation ?** cliquez sur **Non, aidez-moi ! Je veux obtenir ma clé d'activation**.
- Cliquez sur **Continuer**.



COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉS : C'EST PARTI...



Par **Gisèle Daoust**
Personne-ressource à la Coalition pour l'AQDER

La Coalition pour la dignité des aînés a pris son envol le 22 mars dernier, juste avant la sortie du budget provincial, afin d'avoir le plus d'impact possible.

Tout le Québec, via les six associations partenaires, a été mis au courant des 38 solutions que la Coalition a mises de l'avant afin que les aînés actuels et futurs aient un avenir meilleur. La porte-parole de la Coalition, Mme Rose-Mary Thonney, nous a représentés lors de la conférence de presse et a dévoilé nos solutions qui portent sur quatre volets : la Santé, les Finances, La Défense des droits et la Participation citoyenne.

Une vidéo mettant en vedette les six présidences de la Coalition résume en quelques phrases l'objectif ultime de notre mouvement : la création d'États généraux.

Je souhaite que vous ayez eu le temps de prendre connaissance de toutes les informations que nous vous avons fait parvenir le 22 mars dernier, sinon rendez-vous sur le site de l'AQDER en cliquant sur le lien suivant : www.aqder.ca , puis sur l'onglet Économie. Vous arriverez sur la page du Comité de Vigilance Économique et à droite vous trouverez le communiqué de presse, la vidéo et la brochure des 38 solutions proposées.

Nous espérons être entendus par nos dirigeants car nous souhaitons ardemment travailler avec le gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des aînés dans les années futures.

SÉANCES D'INFORMATION POUR LES FUTURS RETRAITÉS



Par **Gisèle Daoust**,
Comité de vigilance économique

C'est avec beaucoup de fébrilité qu'une équipe de retraités de l'AQDER composée de Madame Louise Cousineau et de Messieurs Denis Duval et Paul Peterson entreprendra une série de rencontres d'information portant sur les principaux enjeux à considérer lorsque l'on pense prendre sa retraite. Chaque séance est offerte à tous les actifs qui prévoient prendre leur retraite d'ici les cinq prochaines années.

Dates : 21 avril (**Complet**)

12 mai (**Complet**)

19 mai

27 mai

18 mai

26 mai (**Complet**)

2 juin

Par **Claude Mayeu**

Vice-président et
Répondant du plan stratégique de l'AQDER



L'AQDER a sondé les membres en mars 2021 pour préparer son nouveau plan stratégique 2021-2023. Voici les résultats de cette grande consultation. Plus de 1 200 membres, joints aux comités de direction, ont répondu au sondage lancé par l'AQDER. Bravo à tous pour cette magnifique participation très appréciée. De ces résultats, le conseil d'administration a retenu quatre priorités. Avant de les énumérer, il est important de se rappeler qui nous sommes et ce qui nous a guidés à les retenir.

Un bref rappel de qui nous sommes?

Notre mission est de regrouper les directions d'établissement d'enseignement retraitées afin de favoriser leur mieux-être et de prendre en compte l'évolution de leurs besoins.

Les buts de l'AQDER : 1) Étudier, promouvoir, développer et défendre les intérêts des membres.; 2) Collaborer avec les autres groupements pour favoriser les meilleures conditions économiques et sociales possibles des membres et 3) Favoriser l'existence et le progrès des sections.

La vision de notre association : Être reconnu comme porte-parole officiel des directeurs d'établissement d'enseignement retraités.

La devise de notre association : *S'unir, s'entraider et grandir.*

Les particularités de notre groupe :

Membres réguliers

3012

Membres conjoints

300

Membres associés :

5

- Le conseil d'administration est composé de 7 membres: 1 président, 1 vice-président, 1 trésorier, 1 secrétaire, 1 directeur aux communications, 1 directeur aux assurances, 1 directrice à la vigilance économique.
- Le conseil des présidents est composé de 21 président(e)s de section.
- Deux employés : un directeur général et une secrétaire administrative.
- Deux comités permanents : comité sur *les assurances* et comité *de vigilance économique*
- Un service de trésorerie.
- Des groupes de travail qui sont mis de l'avant sur des sujets particuliers.
- Une relation étroite avec la FQDE.
- Des membres bien informés et qui participent.

Les quatre priorités retenues sont :

| <u>Priorités</u> | <u>Responsables</u> |
|--|-------------------------------------|
| 1. Permettre aux retraités de l'AQDER de bien s'informer sur les divers enjeux de leur quotidien et d'être bien vigilants. | Comité de vigilance économique |
| 2. Favoriser le recrutement, un bon accueil et l'implication des nouveaux retraités de l'AQDER. | Chaque président de section |
| 3. Réviser le modèle de la rencontre annuelle et de l'assemblée générale | Conseil d'administration de l'AQDER |
| 4. Regrouper d'autres associations avec l'AQDER | Conseil d'administration de l'AQDER |

Voici les 10 gagnants de notre concours 25 ans de partenariat.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!

Denis Bergeron
André Caron
Charles Deguise
Carmen Lavoie
Céline Loiselle

Céline Paquin
Yvon Perron
Normand Poissant
Pierre Roberge
Cécile Viel

LaCapitale 

→ Apprenez-en plus



SITE INTERNET

AQDER vous informe régulièrement sur son site web.

N'hésitez pas à aller le visiter : <https://www.aqder.ca/actualites>

The screenshot shows the AQDER website homepage. At the top left is the AQDER logo with the text "Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités". To the right is the address: "7855, Boul Louis-H. Lafontaine, bureau 100. Anjou Qc H1K 4E4" and phone number "(514) 353-3254". Below the logo is the slogan "S'unir, s'entraider, grandir" and a lightbulb icon. A navigation bar contains "ACTUALITÉS", "FUTURS RETRAITÉS", "INFORMATIONS GÉNÉRALES", "DOCUMENTS", and "RECHERCHE". A secondary menu lists "Assurances | Économie | Finances | Congrès | CA | Publications |". The main content area features a large "Avis d'élection 2021" banner with the AQDER logo and a pencil icon, stating "Votre mise en candidature doit être déposée pour le vendredi 30 avril 2021, 12h" and "Postes : 2 administrateurs / 1 dirigeant (trésorier)". To the right, there are sections for "Actualités" (Bienvenue aux futurs retraités), "PROGRAMMES ET SERVICES POUR LES AÎNÉS" (ÉDITION 2021), and "Assurance" (Janvier 2021).

OUVERTURE DU BUREAU DE L'AQDER EN AVRIL, MAI ET JUIN 2021

Veillez prendre note que le bureau de l'Aqder sera ouvert durant cette période :

- du lundi au jeudi, de 8h à 16h,
- le vendredi de 8h à 13h,

à l'exception des jours suivants :

- Lundi 24 mai (journée nationale des Patriotes)
- Jeudi 24 juin (Fête nationale)

Pour toute question, vous pouvez joindre en priorité votre responsable local en assurances ou le/la président(e) de votre section.

D'autre part, en période de télétravail, vous êtes invités à privilégier le courriel pour toute demande auprès de Nancy Briand, l'adjointe administrative de l'Aqder : info@aqder.ca.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'envoyer un courriel, veuillez composer le 514 353 3254.

Le site Internet de l'Aqder (www.aqder.ca) regorge également d'informations régulièrement mises à jour et susceptibles de vous intéresser.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES



Par **Jean-Marc Proulx**,
Responsable des communications

Depuis le 1^{er} janvier dernier, notre Association s'est enrichie de 11 membres réguliers et de 8 membres conjoints. C'est avec joie que nous les accueillons dans nos rangs. Bienvenue et longue vie parmi nous. 11 sections sont concernées par ces ajouts :

| | |
|---|-----------------------------|
| Bas St-Laurent | - Bernard Dubé |
| Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches | - Hilaire Landry |
| | - Claire Paquet-Prévost |
| | - Inno Sagbo |
| Champlain | - Florian Fortin |
| Des Affluents | - Louise Morrier-Beaulieu |
| | - Réjean Fleurent |
| Rive Sud | - Yves Ménard |
| | - Marie-Josée Tétreault |
| Gaspésie - Îles-de-la Madeleine | - Jacqueline Richard |
| Lanaudière | - Vincent Ouimet |
| Laurentides | - Patricia Roussin |
| | - Fernande Morin |
| Mauricie | - Pierre Laliberté |
| Outaouais | - Gisèle Plouffe |
| | - Sylvie Farrell |
| Saguenay-Lac St-Jean-Estuaire | - Micheline Bilodeau-Perron |
| | - Jacques Dallaire |
| | - Colombe Garneau |





ASSURANCE
COLLECTIVE

Votre meilleur compagnon de voyage : votre assistance voyage

Remboursement de frais médicaux d'urgence — Transport médical — Frais de subsistance — Perte de bagages — Assistance juridique — Information voyage

Tous les services sont offerts 24/7/365. Informez-vous!

1 800 203-9024

Certains services sont sujets à conditions.
Communiquez toujours avec votre assistance voyage avant d'engager toute dépense de santé à l'étranger.



Fier
partenaire
de l'AQDER



IA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

ia.ca

Avec la Caisse Desjardins de l'Éducation, votre conseiller vous accompagne partout.

Grâce au principe du « conseiller en ligne », votre conseiller de la Caisse de l'Éducation se met à **vos disposition en personne**, par écran interposé, où que vous soyez.

caisseeducation.ca/ cld@desjardins.com / 1 877 442-3382.




Vous pourriez économiser
450 \$ en regroupant
vos assurances

lacapitale.com/AQDER
1 844 928-7307 LaCapitale

| | |
|----------------|---------------------------------------|
| Rédaction : | Les administrateurs et leurs mandatés |
| Correction : | Jean-Marc Proulx/Isabelle Talon |
| Coordination : | Jean-Louis René, Directeur général |
| Édition : | Nancy Briand, adjointe administrative |



Association québécoise

des directeurs et directrices

d'établissement d'enseignement retraités

**7855, boul. L.-H.-Lafontaine, bureau 010
Anjou (Québec) H1K 4E4**